



SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15

Fax : 03 90 22 13 16

Mail : snu67@snuipp.fr

Site internet : <http://67.snuipp.fr/>



Déclaration liminaire : CAPD du 13 décembre 2012

Monsieur le directeur académique,

Cette CAPD va permettre à 1611 Professeurs des écoles d'obtenir une promotion à l'échelon supérieur. Une promotion que certains attendent depuis plus de 5 ans et qui leur rapportera quelques dizaines d'euros de plus chaque mois.

Durant ces années d'attente l'inflation aura galopé et cette pseudo promotion ne rattrapera même pas la perte de pouvoir d'achat liée à l'augmentation des prix.

La profession se paupérise...20 ans après la création du corps des professeurs des écoles, le déclassement de notre métier est avéré.

Toutes les études vont dans le même sens. Qu'ils émanent de l'OCDE, de la Direction Générale de la Fonction publique ou de l'INSEE les chiffres sont sans appel !

En milieu de carrière, un professeur des écoles gagne 600 euros de moins par mois que son homologue du second degré, à ancienneté et échelon égaux.

Cette différence de traitement ne peut plus durer !

Le ministre reconnaît lui-même que les enseignants devraient être mieux payés, le SNUipp-FSU le prend au mot et demande l'ouverture rapide du dossier de la revalorisation qui participe de la priorité à l'école primaire affichée par le président de la République.

Pour la première fois, l'INSEE considère que les PE ne se situent plus dans la même catégorie que les enseignants du second degré, celle de « profession intellectuelle supérieure »

Nous faisons désormais partie des « professions intermédiaires ».

À ce constat, s'ajoute celui d'un sous-salaire des femmes (interruptions de carrière, temps partiels, accès plus complexe à des fonctions de responsabilité) dans un métier féminisé à plus de 80 %.

Au-delà des salaires, nous ne pouvons passer sous silence les conditions de travail actuelles de nos collègues. Qu'il s'agisse des directeurs et directrices au bord du burn out ou des adjoints qui conduisent toute la journée leur classe mise à mal par les comportements déviants d'élèves en souffrance.

La direction d'école d'abord attend toujours désespérément une aide administrative pérenne qui n'arrive pas. Les enseignants dans leur ensemble ensuite, dont l'Education nationale refuse d'entendre la souffrance. Les rééducateurs ont payé un lourd tribut à la politique de restriction budgétaire et leur absence auprès des équipes se fait durement sentir : chacun, désormais, doit gérer avec les moyens du bord les enfants souffrant de carences éducatives, trouver tout seul les réponses justes, garder le sourire et permettre à chacun de progresser à son rythme. Alors que l'administration elle-même est démunie face à ces défis et n'est pas en mesure de proposer ni formation digne de ce nom ni réponses appropriées, le SNUipp-FSU ne peut accepter que les collègues soient renvoyés à leur responsabilité individuelle, au risque de se voir sanctionner lorsque les parents contestent les mesures prises. L'institution ne remplit pas son rôle et se défausse sur les enseignants de sa propre responsabilité : c'est profondément injuste.